

- Fiche résumé du projet -**« Pêche récréative sur la Côte d'Opale : quelles pratiques pour une meilleure gouvernance des littoraux ? » PEROPALE**

Mots clés : **Pêche de loisir, Observation aérienne, Gouvernance, Conflits d'usages, Prospectives**

Résumé du projet (une page maximum et en français) :

La recherche se focalisera sur les différentes formes de pêche récréative sur le rivage et dans la limite des deux milles nautiques, et ce sur la portion de la Côte d'Opale allant du cap Gris Nez au nord à Equihen au sud. L'objectif final est de contribuer à une meilleure gouvernance des pratiques, qui permettrait de concilier au mieux préservation des ressources et maintien d'activités traditionnelles faisant l'objet d'un fort attachement local. Pour ce faire, l'équipe mobilisera la compétence des chercheurs de plusieurs équipes, universitaires ou pas : TVES, pour les sciences sociales ; le LISIC, pour les sciences de l'ingénieur ; le LARJ pour le droit ; le GEMEL pour l'écologie du littoral. Quatre actions formant système seront développées au cours des 6 semestres de la recherche. L'action A a pour objectif, à travers un travail effectué essentiellement par entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs très variés (pêcheurs, environnementalistes, personnel du Parc Naturel Marin, de la DDTM, etc.), de recueillir le maximum d'informations sur la situation, les aspirations et desiderata des uns et des autres, les conflits d'usage, etc. L'action B, nourrie en partie des résultats de l'action A, permettra, grâce à des prises de vues aériennes (ULM, drone en vol stationnaire, perche...), d'avoir une vision plus exacte de la fréquentation des lieux de pêche récréative, essentiellement pour la bande des 2 milles, la pêche sur l'estran étant mieux connue. Le LISIC produira une méthodologie de traitement automatisé des images. L'action C, jamais menée sur ce type d'espace et de pratiques, vise à produire une évaluation économique des bénéfices marchands et non marchands générés par des activités, marchandes et non marchandes, liée à la pêche récréative. Les bénéfices marchands seront évalués à l'aide de la « méthode des effets » tandis que l'évaluation des bénéfices non marchands s'appuiera sur des méthodes issues de l'économie de l'environnement, notamment la méthode des coûts de transport. L'action D constitue la dernière phase de la recherche, celle vers laquelle convergent les trois autres actions. Des focus groups rassembleront un éventail large de personnes concernées directement ou indirectement par les pratiques de pêche récréative prises en compte. Ils permettront, en plusieurs étapes, de produire des cartes des pratiques sur la zone considérée et de mettre en évidence les logiques différentes et les conflits d'usages. Ils serviront aussi de préparation à l'atelier qui réunira chercheurs et parties prenantes et construira des scénarii pour l'avenir de la pêche de loisir sur le rivage et la bande des deux milles nautiques. Outre ces scénarii – plus ou moins optimistes, plus ou moins consensuels – seront fournis un guide d'aide à la concertation ainsi que des fiches pour chaque type d'acteur exposant leur position et leur logique.

Nom et signature du responsable du projet (ou du directeur de thèse pour les demandes d'allocation doctorale)

Hervé FLANQUART,

Le 29/04/2016